

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Modernisation du régime forestier

Protéger les PME forestières régionales et assurer une gestion durable de la forêt

Saguenay, le 29 mai 2025 – La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord (CCISF) a officiellement déposé un mémoire en réponse au projet de loi 97, visant à moderniser le régime forestier québécois.

Ce mémoire met en lumière les réalités propres à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pilier de l'économie forestière québécoise, et propose quatre recommandations concrètes pour assurer une réforme équitable, durable et adaptée au terrain.

- **Recommandation 1** : Positionner la filière forestière comme matériaux critique, stratégique et écologique pour le Québec
- **Recommandation 2** : Reconnaître l'expertise et l'intégrité des entreprises forestières de la récolte à la transformation
- **Recommandation 3** : S'assurer d'une équité entre les entreprises selon la localisation et la taille afin de protéger les PME, notamment en région
- **Recommandation 4** : Mettre en œuvre des mesures qui n'alourdissent pas davantage la charge administrative et réglementaire pour les entreprises

« Dans un contexte de transition énergétique, nous sommes persuadés que la filière forestière doit occuper une place de choix pour la prospérité économique du Québec, tout en contribuant aux objectifs de décarbonation. Plusieurs détails restent à être éclaircis et nous allons demeurer attentifs pour veiller à limiter les impacts pour la région », explique Sandra Rossignol, PDG de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay—Le Fjord.

Des règlements à venir qui seront déterminants

De concert avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la CCISF appelle également à éviter l'allongement des délais administratifs et la multiplication des contraintes réglementaires dans un contexte où la compétitivité des entreprises forestières a été mise à mal dans les dernières années.

« Le débat autour du projet de loi démontre l'importance de valoriser les retombées environnementales, économiques et régionales générées par l'industrie forestière. Le gouvernement a un rôle important à jouer pour faire valoir l'importance du bois dans notre économie, notamment pour la construction de logements et son utilisation pour les produits papetiers et d'emballage, les

produits d'hygiène et plusieurs autres », affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Nous demandons également que les mécanismes de concertation prévus dans le projet de loi soient appliqués de manière transparente et inclusive, notamment envers les Premières Nations et les acteurs économiques régionaux. C'est dans une volonté de travailler ensemble que nous déposons ce mémoire rédigé avec la collaboration de notre comité sectoriel forêt qui inclut différents membres de la CCISF », conclut Mme Rossignol.

[Consulter le mémoire](#)

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires du Québec. Elle s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional en assurant un pôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert.

À propos de la FCCQ

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.